



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

GROUPE LES ÉCOLOGISTES

Votre interlocuteur : Enzo POULTRENIÉZ
Tél. : 04 26 73 31 87
Courriel : enzo.poultreniez@auvergnerhonealpes.fr

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Président du conseil régional

Monsieur Jean-Pierre TAITE
Vice-président délégué à l'agriculture

Monsieur Yannick NEUDER
Vice-président délégué à l'enseignement supérieur,
recherche, innovation, numérique et fonds européens

Monsieur Emmanuel FERRAND
Conseiller délégué aux fonds européens agricoles

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 Lyon Cedex 2

Objet : Financement du réseau des ADDEAR

Le Conseil régional, le 24 mai 2022

Monsieur le Président, Messieurs les vice-présidents, Monsieur le conseiller délégué,

Vous êtes convaincus, comme nous, que l'installation en agriculture est un enjeu majeur pour le renouvellement des générations dans les prochaines années. Il s'agit en effet à la fois de sauvegarder un modèle agricole de proximité mais aussi d'assurer notre souveraineté alimentaire, d'autant plus dans le contexte international actuel.

Or, comme le pointe le récent rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) portant sur *l'Évaluation du fonctionnement des structures chargées de la préparation à l'installation en agriculture*, les viviers de porteurs de projets d'installation évoluent et sont de plus en plus composés de personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole ou rural. Cette évolution entraîne une grande diversification des projets d'installation notamment vers des structures nécessitant moins de foncier, de capitaux et avec des productions à forte valeur ajoutée, souvent commercialisées en circuit court. Ces nouveaux profils des candidats à l'installation et ces nouveaux projets nécessitent des parcours d'installation très diversifiés. Pour cela, ce sont différents réseaux d'acteurs qui doivent être mobilisés pour accompagner ces parcours, afin de bénéficier de toutes les compétences et apporter des réponses appropriées aux porteurs de projets.

C'est dans ce contexte que nous constatons que le réseau des ADDEAR d'Auvergne-Rhône-Alpes est en grande difficulté suite à une remise en question du financement du Fonds social européen, représentant une perte potentielle de 500.000 €, et ce dès cette année. Or l'accompagnement des porteurs de projets agricoles par ce réseau est effectivement déterminant pour répondre à la diversité des parcours et des projets. Ce sont 800 accompagnements par an, soit un tiers des personnes accueillies par les Point Accueil Installation sur la région.

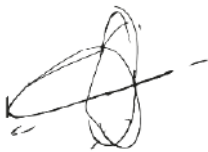
Nous avons eu la possibilité d'échanger sur cette problématique avec Messieurs Ferrand et Taite lors de la dernière réunion de la commission régionale Agriculture, alimentation, viticulture et forêt. Il nous a été indiqué que seul le FSE pouvait être mobilisé pour soutenir cet accompagnement à l'émergence de projets et que la région agissait dans ce sens vis-à-vis de la Direction Emploi de la commission européenne. Cependant, le FSE ne pourra poursuivre le financement d'actions purement agricoles, et en particulier les espaces tests. Il semble donc indispensable que le FEADER soit également mobilisé. Il nous apparaît en effet que la nouvelle programmation permet dorénavant de financer des dispositifs d'accompagnement de projets agricoles pour des personnes qui ne sont pas encore installées au regard de la MSA.

Nous vous sollicitons aujourd'hui pour qu'une rencontre soit organisée de toute urgence entre l'exécutif, les services concernés et l'ARDEAR afin de trouver collectivement la meilleure solution pour la poursuite du financement du réseau, en optimisant FEADER, FSE et financements nationaux, qu'ils soient régionaux ou départementaux.

Nous espérons que ce courrier pourra vous convaincre de l'importance de sécuriser les financements nécessaires à la poursuite de l'ensemble des activités du réseau des ADDEAR en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2022 et à l'avenir, et nous vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Bénédicte PASIECZNIK

Conseillère régionale (Métropole de Lyon)
Membre de la commission Agriculture



Grégoire VERRIÈRE

Conseiller régional (Puy-de-Dôme)
Membre de la commission Agriculture



Renaud DAUMAS

Conseiller régional (Haute-Loire)
Membre de la commission Agriculture



Maud GRARD

Conseillère régionale (Drôme)
Membre de la commission Agriculture

